



**DELIBERATIONS SOUMISES
AU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le dix-huit février deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Bérangère LOISEL-MONTAGNE. Guy HONORAT. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Amélie BERGER. Maxime DAUPHIN. José TUR. Béatrice VELASCO. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE.

EXCUSES : Michel LE FAOU (pouvoir donné à Pierre VOLTAIRE). Dominique GIRAUD-LE FAOU (pouvoir donné à Guy HONORAT).

ABSENT : Thomas BIDON

Secrétaire de séance Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 01/2026 : FINANCES – Approbation compte de gestion 2025 – Budget principal	APPROUVEE
➤ N° 02/2026 : FINANCES – Approbation compte administratif 2025 – Budget principal	APPROUVEE
➤ N° 03/2026 : LMV – Convention fixant les modalités de transfert de propriété et de refacturation des équipements de tri hors foyer	APPROUVEE